Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 056-215600719-20260521-2026_029-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY
CANTON DE MOREAC

Guéhenno
Commune du patrimoine rural de Bretagne

[2026-029] SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mai, à dix heures trente minutes, les membres du conseil municipal se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-11 du Code général des collectivités territoriales.

Date de convocation du Conseil municipal : le 15 mai 2026.

Présents : Nolwenn BAUCHÉ-GAVAUD, Virginie CAILLOT, Brigitte ÉTHORÉ, Erwann GRANDIN, Christiane JOUBIOUX, Konstantina KYRIAKI, Denise LE MER, Michel LE MERCIER, Isabelle MARTIN.
Excusés : Yannick GUEGAN (donne pouvoir à Erwann GRANDIN), Anthony LE CORFF (donne pouvoir à Konstantina KYRIAKI), Olivier PARCOLLET (donne pouvoir à Michel LE MERCIER), Julien KERVEADOU et Pauline GUILLON.
Absent : Jean-Philippe GUEGUEN.

Effectif	Présents	Quorum	Pouvoir	Votants
15	9	8	3	12

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Erwann GRANDIN.

Une somme de 8000€ est prévue au budget prévisionnel pour l'attribution de subvention,

Vu l'avis de la commission finances du 11 mai 2026,

Le conseil municipal propose de mettre un montant de 18€/enfant de la commune (sans distinction activités sportives ou non sportives).

Il est proposé de distinguer les votes pour l'attribution des subventions, en effet certains conseillers municipaux sont membres dans des bureaux associatifs.

Nom de l'association	Objet	Montant demandé	Montant proposé
Les cadets de Guéhenno	Conforter l'activité sportive des jeunes, renforcer les liens sociaux entre participants et habitants	2500.00€	*1500.00€*

Virginie CAILLOT et Christiane JOUBIOUX ne votent pas.

Pour	**10**
Contre	/

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 056-215600719-20260521-2026_029-DE

Abstention	/
Non votant	2

Nom de l'association	Objet	Montant demandé	Montant proposé
Comité des fêtes	Organisation de la 10ème épreuve du circuit du Rivage	300.00€	*300.00€*

Erwann GRANDIN et Yannick GUEGAN ne votent pas.

Pour	10
Contre	/
Abstention	/
Non votant	2

Nom de l'association	Objet	Montant demandé	Montant proposé
Entente des basketteuses	Subvention de fonctionnement	1000.00€	*1000.00€*
Les cadets de Guéhenno	Conforter l'activité sportive des jeunes, renforcer les liens sociaux entre participants et habitants	2500.00€	*1500.00€*
UNACITA	Mémoire des anciens combattants		*100.00€*
Comité des fêtes	Organisation de la 10ème épreuve du circuit du Rivage	300.00€	*300.00€*
OGEC (piscine)	Participation aux frais de transports pour la piscine (17 élèves originaires de la commune, les communes prenaient en charge la ½ des frais)	1270€ (entre Billio et Guéhenno)	*337.00€*[1]
Les Fées Samerahlie	Mobiliser les habitants autour de la préservation de patrimoine naturel	600.00€	*200.00€*[2]
La claie sans frontières	Visite/réception de la ville jumelée de Botley	0.15€/hab	*122.40*[3]
Le souvenir français	Mémoire des anciens combattants	30.00€	*30.00€*
Section des Jeunes Sapeurs-Pompiers du Pays de Josselin	Vise à offrir aux jeunes de 14 à 15 ans scolarisés dans les établissements de la commune et des environs, une formation en matière de sécurité civile, prévention des risques et de secours.		*50.00€*[4]
Ass sportive scolaire Collège Guillevic	4 enfants de Guéhenno		*72.00€*
Gym Danse Brévelaise	4 enfants de Guéhenno		*72.00€*
Judo Club Brévelay	8 enfants de Guéhenno		*144.00€*
Basket Club	1 enfant de Guéhenno		*18.00€*

[1] Avis défavorable des commissions affaires scolaires de Billio et Guéhenno sur la prise en charge intégrale
[2] Demander une action phare sur la commune de Guéhenno en lien avec l'école
[3] Demander de faire de la promotion vers Guéhenno
[4] Sous réserve de compléter une demande de subvention via le cerfa dédié

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 056-215600719-20260521-2026_029-DE

de Moréac			
Collège Saint Louis - voyages éducatifs	28 élèves de Guéhenno		*504.00€*[5]
MFR Loudéac	1 enfant de Guéhenno		*18.00€*
Rêves de clown	Soutien des patients		*30.00€*
Les Restaurants du Cœur	Secours alimentaires, aide à l'insertion. 1 personne de Guéhenno	50.00€	*30.00€*
Ligue contre le cancer comité du Morbihan	Aide à financer les interventions des aides à domicile aux personnes atteintes de cancer sur le Morbihan		*50.00€*
Total			4577.40€

Pour	**12**
Contre	/
Abstention	/
Non votant	/

Le Maire de Guéhenno,
Mme Nolwenn BAUCHÉ-GAVAUD

Commune de Guéhenno
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le secrétaire de séance,
M Erwann GRANDIN

[5] Montant versé après vérification de l'effectivité des sorties indiquées/élèves indiqués

Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le
ID : 056-215600719-20260521-2026_029-DE